



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le **12 OCT. 2020**

**Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2809 du 14 septembre 2020 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant la construction d'un parking aux alentours de la gare de Diekirch, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n°2809 du 14 septembre 2020 de Monsieur le Député André Bauler concernant la construction d'un parking aux alentours de la gare de Diekirch

Le projet de construction d'un parking relais d'environ 400 places est toujours d'actualité en gare de Diekirch.

Le projet de parking initialement planifié a été revu en vue d'y intégrer les réflexions sur le bâtiment voyageurs et la gare routière, la suppression du passage à niveau et la requalification de l'entrée de ville.

Le nouveau concept a ainsi pour objectif de développer un pôle d'échange mixte (incluant un P&R, les gares routière et ferroviaire, un projet immobilier, des stationnements pour vélos, etc.) en vue d'optimiser l'utilisation des terrains mis à disposition par l'Etat et de valoriser le quartier de la gare. Il améliore également les connexions piétonnes entre le centre-ville, les gares et les quartiers d'habitation.

La finalisation des études de faisabilité en cours se fait en concertation entre les CFL, l'Administration communale de Diekirch et l'Administration des Ponts et Chaussées.